

# POSTULAT → transformé en interpellation le 12.11.09

déposé à la séance du Conseil communal du 12 novembre 2009 et intitulé

## « ERADIQUONS LE VANDALISME ! »

Monsieur le Président,  
Madame et Messieurs les Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Alors qu'il enseignait encore au Collège secondaire de Vevey, votre serviteur se faisait l'écho des doléances du concierge principal, qui occupait, avec sa famille, l'appartement de fonction, au rez-de-chaussée du Collège Bleu :

« Situation quasi insupportable, en fin de semaine, surtout, et durant les belles soirées estivales, en particulier. Nuisances sonores intolérables, vu les vociférations des locataires de la « Pension Bocion » - alias les anciennes prisons du district - à l'Ouest, et les hurlements des joueurs de basket, dans le préau du Collège, à l'Est ».

Quelque deux lustres plus tard, force nous est de constater que l'ensemble des circonstances dans lesquelles se trouvent les résidants du quartier de Ste-Claire s'est notablement amélioré : l'établissement carcéral a heureusement disparu, remplacé, à l'instigation de votre serviteur, par la « Maison des sociétés », d'une part, tandis que la salle des maîtres, au Collège Bleu, a pris la place laissée libre par l'ancien appartement de fonction, de l'autre.

En revanche, les incivilités se sont déplacées sur le terrain du mobilier urbain et des installations scolaires : déprédations de toutes sortes, crachats, vitre cassées, débris de bouteilles jonchant le sol, graffiti, jeunes se soulageant dans le préau, alors qu'il y a des WC à proximité, en contrebas de l'Ancien Collège secondaire ; feu mis à des conteneurs, dans le secteur du Panorama, injures contre les Autorités et le corps enseignant, et charbonnées sur les murs et les baies vitrées, etc.

A propos des vitres cassées, il faut savoir que le plus petit carreau à remplacer au Collège Kratzer coûte quelque CHF 1'000.-- à la collectivité ! D'ailleurs, cette amère constatation fut corroborée samedi passé, nuit durant laquelle des malandrins en ont brisé trois au Collège secondaire, occasionnant ainsi un dommage de quelque CHF 3'300.--.

De telles exactions ont empiré, ces derniers temps. Or, la situation est sensiblement aggravée par le sentiment d'impunité et d'anonymat de certains utilisateurs de la cour d'école, vu l'éloignement des habitations du quartier.

Autre point d'importance à mentionner ici. Il est avéré que l'insécurité éloigne les hôtes étrangers, e.a. Or, ceux-ci constituent la ressource économique de cités touristiques, telles que Vevey. A ce propos, citons l'exemple probant de Genève, qui a perdu un nombre considérable de nuitées de clients arabes, à cause précisément du sentiment croissant d'insécurité éprouvé par ceux-là, entre autres.

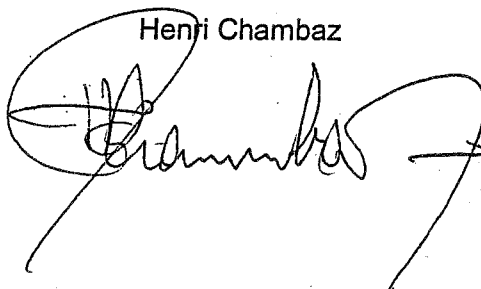
Les diverses considérations susmentionnées m'amènent, au nom du Groupe radical et de nos cousins libéraux, à déposer le postulat suivant :

Conscient de la détérioration de la situation dans le secteur de Ste-Claire, entre autres, pour ce qui a trait aux dégâts commis aux biens communaux, nous demandons à la Municipalité de bien vouloir prendre (ou étudier) les mesures suivantes :

- 1° *Installation de caméras de surveillance sur le domaine public (appareils de prises de vues infrarouges, obligatoirement, car la plupart des méfaits sont commis de nuit).*
- 2° *Envisager toute action propre à redonner au secteur précité un sentiment de sécurité, en ce qui concerne la lutte contre le vandalisme.*
- 3° *Si possible, intensifier les patrouilles policières durant les périodes « chaudes », dans le quartier de Ste-Claire.*
- 4° *Eventuellement, solliciter la collaboration de la population, sans forcément verser dans la facilité, la démagogie, voire la délation.*

D'avance, je remercie la Municipalité de sa réponse.

Henri Chambaz

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Henri Chambaz', written over a circular stamp or mark.

Vevey, le 12 novembre 2009